



# Fédération Royale Marocaine de Natation



## PROCES VERBAL N° 03/2017-2018 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR Tenue le 23 Décembre 2017 au Siège de la FRMN à Casablanca

### **Membres présents :**

M. Driss HASSA  
M. Youssef ZIAD  
M. Aziz ALAOUI RACHIDI.  
M. Zouheir EL MOUFTI  
M. Abdelilah ZAJI  
M. Rachid ABOUZAIID  
M. Bouabid SALLAK  
Mme Amina ZAGHLOUL  
M. ELhassan RASSILI  
M. Mohammed CHANNANI  
M. Abdelhalim FAKIHANI  
M Youssef. ELHOUAT  
M. Alabid IRAQUI HOUSSAINI  
M. Mustafa KAROUCH

### **Membres Absents excusés:**

M. Mohamed BAKRI  
M. Hassan DASOULI

La réunion est ouverte à 10 h 20 mn, sous la présidence de la FRMN, Mr Driss HASSA, qui a souhaité la bienvenue aux membres du C D et a suggéré de faire passer les points jugés plus importants dans l'ordre du jour, dans le but de permettre à des membres de se libérer un peu plus tôt.

Le secrétariat Général Mr EL MOUFTI Zouheir, annonce l'ordre du jour prévu pour la réunion :

### **Ordre du jour**

- 1- Homologation du P.V N°2,
- 2- Courrier,
- 3- Activités des organes centraux,
- 4- Championnats d'hiver de natation,
- 5- Attributions du Directeur Technique National,
- 6- Etude des dossiers de demande d'affiliation,
- 7- Situation financière
- 8- divers.

### **1- Homologation du P.V N°2,**

Le P.V N° 2 a été lu et homologué à l'unanimité sans changement.

## 2- Courrier,

Voir annexe ci joint

Quelques points importants relatifs à quelques courriers ont été discutés :

- Courrier TSC,  
Mr Elhouat Youssef a mentionné que l'organisation des écoles de natation des associations dépend directement des responsables de celles-ci et que la FRMN peut intervenir uniquement pour l'attribution des licences et ne peut demander l'accès pendant les séances des écoles de natation à aucun entraîneur.
- Courrier FINA,  
Mr EL MOUFTI étant membre du bureau de la Fina a éclairci des points notamment au niveau de la subvention allouée par la Fina au profit des Fédérations Nationales. Cette subvention peut atteindre jusqu'à 25000dollars pour l'année 2018. Une commission sera chargée d'élaborer un projet à soumettre à la Fina (Formation, Développement, participations, Matériels,..)
- Courrier FUS,  
La lettre de l'association du FUS sera transmise à la commission de litiges.
- Courrier ASAMIN,  
Le CD a confirmé la décision prise par la commission de changement d'association (les nageurs en question doivent retourner à l'association sportive d'origine)

## 3- Activités des organes centraux,

Mr le SG a demandé aux Présidents des commissions de soulever au CD toutes les propositions émises lors des réunions et qui nécessitent son approbation ou sa décision.

### ➤ Commission CSR :

Le CD a donné son accord pour les points suivants :

- Confirmation de la date limite d'engagement pour mardi à 9h00 du matin dernier délai. un délai supplémentaire avec pénalité de 2000,00 dhs est ouvert une seule fois par saison et par association, le Mardi de 09h à 16h, sauf pour les compétitions nationales)
  - Combinées les séries lors des interclubs 3 et 4 et les trophées d'été et ce dans le but de chercher la performance des nageurs.
  - Soumettre la tentative de record ou de performance à une caution de 2000,00dhs. Cette somme est remboursable à l'association en cas d'amélioration de la performance ou du record.
- 
- Commission MEDICALE
    - Sur proposition du Président de la FRMN le CD insiste sur la présence de la couverture Médicale avant le démarrage de chaque compétition.
    - Le CD a décidé qu'un control anti-dopage sera effectué lors du championnat d'hiver
    - Une brochure anti-dopage sera publiée durant le championnat d'hiver.
  - Commission AD HOC « LOGISTIC »  
Mr Sallak a mentionné qu'il a reçu deux correspondances de la part de la CT et de la CA (Commission d'Arbitrage) concernant les besoins de ces 2 commissions ; et il a demandé de définir les besoins des régions en termes de logistique pour le bon déroulement des compétitions.

➤ Commission FEMININE

Mme Zaghlole Présidente de la CF a informé CD de la tenue d'une réunion de la commission prochainement afin d'attribuer des propositions au CD et a annoncé le remplacement du membre IKBAL par FATIMA CHRAIBI

➤ Commission ARBITRAGE

M. le Président de la commission a :

- Complété les noms qui constituent la dite commission à savoir Mr Alaoui El Mortaji Abdelkarim et Mme Bouzalma Najia
- Mentionné qu'une réunion sera programmée prochainement dans le but de désigner un secrétaire de la commission, et l'élaboration de la charte de l'officiel
- Proposé une formation entre le 7 et 14 janvier 2018 pour mettre à jour les acquisitions du règlement en vigueur, afin de l'appliquer au championnat d'hiver
- Souhaité une collaboration entre la C. Arbitrage et la C. Formation.

➤ Commission COMMUNICATION

Le Président de la commission a complété les noms qui constituent la dite commission Iraqui Housseini Alabid, Laghmati Mohamed, Iguejdar Hassan et Regraqui Noureddine ; et a annoncé qu'une réunion sera programmée prochainement pour soumettre des propositions au CD.

➤ Commission TECHNIQUE

Le CD a approuvé les propositions de la commission technique à savoir :

1. Faire des regroupements chaque Week-End, et ce à partir du 09 Février 2018 jusqu'aux jours des gymnasiades. Le programme détaillé sera établi ultérieurement.
2. Prévoir des récompenses pour les nageurs médaillés aux compétitions internationales.
3. Programmer des stages de préparation aux jeux africains des jeunes prévus du 05 au 15 Juillet 2018 à Alger. Surtout pour les nageurs susceptibles de réaliser des minimas. La liste des présélectionnés sera arrêtée suite aux résultats du championnat d'hiver.
4. Relancer les centres régionaux d'entraînement dans toutes les régions.
5. Permettre à tous les poussins et les benjamins de participer aux critères d'été, même ceux qui participent aux finales régionales et nationale.
6. Permettre à la catégorie des benjamins de bénéficier des cartes de mérite, selon un tableau de minimas à établir ultérieurement.
7. Etablir une charte pour les nageurs et les cadres techniques sélectionnés pour représenter le Maroc à l'international.
8. Prolonger la date de recensement des entraîneurs jusqu'au 31/12/2017.

➤ Commission FORMATION

Le CD a adopté le plan d'action de la commission. Par ailleurs il a décidé :

- D'organiser une journée mise à jour du règlement Fina « responsables techniques et officiels » : dates à arrêter par CT, C. Formation et C. Arbitrage.
- D'organiser un séminaire des Administrateurs, comptable et financiers : les dates seront arrêtées ultérieurement.

#### **4- Championnats d'hiver de natation,**

Ce point a été exposé à la FRMN par M. CHANNANI suite à l'annonce de la fermeture de la piscine du complexe Mohamed V du 8 au 12 janvier qui se situe en plein préparation du championnat d'hiver. Mais le problème a été réglé avec la direction du complexe et la piscine sera ouverte le 12 janvier pour permettre aux nageurs des associations de Casablanca de se préparer au dit championnat.

#### **5- Attributions du Directeur Technique National,**

Ce point sera programmé pour la prochaine réunion du 27/1/2018

#### **6- Etude des dossiers de demande d'affiliation,**

Ce point sera programmé pour la prochaine réunion du 27/1/2018

#### **7- Situation financière,**

- M. le Trésorier Général a présenté au CD une situation financière
- Le CD invite les associations à s'acquitter de leurs dettes pour recevoir les récompenses.

#### **8- Divers.**

Le CD a :

- Entériné la proposition de la commission ad hoc concernant les cas particuliers des nageurs libérés par leurs associations d'origine.
- décidé pour les challenges d'avenir d'autoriser tout nageur absent lors de la première épreuve d'une séance à prendre part à la seconde épreuve de la même séance.
- décidé d'offrir deux Agenda par association et invite les associations intéressées par d'autres agendas de fournir une demande à raison de 50dhs par agenda.
- décidé d'organiser le challenge d'avenir 3 à la piscine du Club Nargisse de Natation Rabat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est Levée à 17h30.

Le Président

Secrétaire Général

Driss HASSA

EL MOUFTI Zouheir